



Le 18 juillet 2024

MAIRIE
6 rue de l'Hôpital 33420 RAUZAN
05.57.84.13.04
accueil@villederauzan.fr

CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir participer à la séance du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Mardi 23 juillet 2024 à 18 heures
A la Mairie de Rauzan

A l'ordre du jour, les délibérations suivantes :

Administration générale

1. L'approbation du procès-verbal du conseil précédent
2. Le retrait de la délibération n°2024-D69 validant les modifications des statuts du SIRP
3. La désignation des 5 délégués du SIRP (annule et remplace la délibération n° 2024-D70)
4. L'acceptation de l'intégration des communes de Civrac, Montignac, St Jean-de-Blaignac, St Pey de Castets et Ste Florence au sein du SITSF
5. la validation de principe de l'organigramme du personnel
6. la désignation des délégués à la commission de contrôle des listes électorales
7. la désignation des personnes à la commission des impôts

Et les questions diverses

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,



Christophe QUEBBEC

POUVOIR (1)

Je soussigné(e) donne pouvoir à.....

..... (2)

de me représenter à la réunion convoquée pour le 23/07/2024 à 18h
, de prendre part à toutes les délibérations, d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant (3) auquel cette réunion serait reportée pour cause quelconque.

Fait à le2024

Bon pour pouvoir et signature

(1) A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité
 (2) Nom, prénom, adresse
 (3) Durée de validité : trois reports au maximum